

Constitutionnalisation du dialogue social : une avancée pour toute la démocratie

L'UNSA salue le projet de loi constitutionnelle relatif à la démocratie sociale, adopté par le conseil des ministres du 13 mars 2013. Elle souhaite que l'intérêt général prévale et que les parlementaires adoptent ce projet de loi constitutionnelle.

La loi dite Larcher du 31 janvier 2007 avait constitué une authentique avancée en plaçant la négociation interprofessionnelle entre les partenaires sociaux en préalable à l'adoption de tout projet de loi touchant aux questions de travail, d'emploi ou de formation professionnelle. La modification envisagée compléterait cette démarche en l'étendant aux propositions de loi d'origine parlementaire, et l'amplifierait en lui donnant la force d'un principe constitutionnel.

Sans rien renier des prérogatives de la démocratie politique, l'inscription de la démocratie sociale dans la loi fondamentale du pays ferait franchir à la France un pas décisif vers une acception complète de la démocratie moderne. Loin de s'opposer, le politique et le social sont bien les deux volets complémentaires d'une seule et même démocratie. L'UNSA souhaite que l'intérêt général prévale et que les parlementaires adoptent ce projet de loi constitutionnelle.

ANI : l'UNSA continue à rencontrer les groupes parlementaires

Une délégation du secrétariat national a rencontré successivement le 12 mars G. Larcher, sénateur UMP des Yvelines, le 13 mars le groupe Écologie Les Verts de l'Assemblée Nationale et C. Jeannerot, rapporteur du projet de loi issu de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier dernier au Sénat.

Ces rencontres avaient pour but d'échanger sur ce projet de loi, qui doit prochainement passer à l'Assemblée Nationale en première lecture.

A cette occasion, l'UNSA a rappelé que, dans le contexte économique difficile qui nous connaissons, cet accord permet d'apporter de nouvelles garanties aux salariés, de lutter contre la précarité, de mieux anticiper les mutations économiques dans les entreprises dans le but de préserver l'emploi.

Cet accord ouvre de nouveaux droits qui seront attachés au salarié et non plus au contrat de travail. Enfin, l'UNSA a souligné que cet accord est le résultat d'un compromis et d'un équilibre qu'il serait dangereux de remettre en cause.

Ces rencontres constructives se sont déroulées dans un climat de confiance et d'écoute.

Quelle politique industrielle pour quels emplois ?

Un colloque organisé au CESE par l'UNSA et l'ORSEU le 02 avril 2013

Michel Sapin, ministre du Travail interviendra lors de ce colloque qui sera clôturé par Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA.

Vous trouverez l'invitation au colloque et le programme détaillé en cliquant sur :

<http://www.orseu.com/re/fichiers/Invitation%20au%20Colloque%2002%20avril%202013.pdf>

Projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique : de bons motifs et de fortes inquiétudes

L'UNSA partage, dans l'ensemble, les motifs qui fondent le projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique. La décentralisation et la réforme de l'Etat sont les deux faces d'une même pièce qui doivent déboucher sur la réforme de l'action publique.

Pour l'UNSA, ce qui doit guider le processus, c'est l'amélioration de l'action publique, une mise en œuvre plus efficace des missions garantissant l'accès de tous au service public, la réalisation d'objectifs partagés déterminants pour l'avenir de notre pays.

Elle nourrit de fortes inquiétudes concernant la solidarité financière, l'articulation entre les régions, les départements et les métropoles, l'instabilité créée par la révision régulière des schémas d'organisation, l'absence de place au sein des instances de dialogue pour les organisations syndicales

L'UNSA a participé aux journées de mobilisation de la Confédération européenne des syndicats

L'UNSA a participé aux deux journées de mobilisation des 13 et 14 mars derniers organisées par la Confédération européenne des syndicats (CES), avec un même mot d'ordre : « Ensemble pour un avenir meilleur : Non à l'austérité ! Oui à l'emploi pour les jeunes ! ».

Le 13, les syndicats affiliés à la CES étaient invités à prendre des initiatives nationales. Ainsi, l'UNSA, la CFDT, la CFTC, auxquelles s'est joint la CFE-CGC, ont adopté un texte commun qui fait le lien entre l'accord du 11 janvier sur la sécurisation de l'emploi pour lequel elles se sont engagées et la nécessité d'agir en France et en Europe pour la croissance et l'emploi. Elles ont organisé des conférences de presse et des diffusions militantes dans plusieurs villes, notamment à Paris où les quatre secrétaires généraux ou présidents étaient présents à la Défense.

Le 14, une délégation de l'UNSA s'est rendue à Bruxelles où la CES tenait un rassemblement au cours duquel, Émilie Trigo pour l'UNSA, a pris la parole. Le message adressé par la CES et l'ensemble des syndicats venus de toute l'Europe, notamment de Grèce, d'Espagne, du Portugal, d'Allemagne, du Royaume Uni, aux 27 chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union européenne réunis au même moment, au même endroit, était très clair : l'austérité a échoué, l'Europe s'enfonce dans la crise, le coût social est énorme, il est urgent de changer de cap, une autre politique est possible, une politique d'investissement, de croissance et d'emplois de qualité, en particulier pour les jeunes.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE restent sourds

L'UNSA estime que le résultat du Conseil européen des 14 et 15 mars derniers ne répond pas à ses attentes, ni à celles de la Confédération européenne des syndicats (CES). Le mouvement syndical européen s'est adressé aux vingt-sept chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union européenne lors d'un rassemblement organisé au même moment à Bruxelles pour la croissance et l'emploi, notamment celui des jeunes, et contre l'austérité. Or, les chefs d'Etat ou de gouvernement restent sourds. Ils s'entêtent en donnant toujours la priorité à « l'assainissement budgétaire ».

Certes, il est question dans les conclusions du Conseil européen de croissance et d'emploi mais les décisions tardent à venir. Même le Pacte pour la croissance et l'emploi adopté en juin 2012 est en panne.

Cette attitude est incompréhensible alors que l'Europe est en récession et que le chômage explose, en particulier celui des jeunes. La lutte contre le chômage est le défi social le plus important, affirment les chefs d'Etat ou de gouvernement. Alors, pour l'UNSA, ils doivent changer de politique en prenant des mesures urgentes en faveur de la croissance et de l'emploi de qualité.

En revanche, l'UNSA se félicite de la résolution récente du Parlement européen qui rejette « sous sa forme actuelle » le projet de budget pour 2014-2020 mis au point par les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union européenne. Le Parlement se prononce notamment pour un budget qui puisse produire de la croissance et des emplois